

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

RÔLE 2027-2028-2029

Avis public vous est donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford pour le rôle triennal d'évaluation foncière concernant les années **2027-2028-2029**, celui-ci étant déposé au bureau de la présente municipalité le 16 septembre 2026. Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal, durant les heures d'ouverture régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, l'avis est également donné à toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien, dont elle-même ou une autre personne, est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

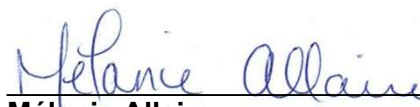
Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2027 (**au plus tard le 30 avril 2027**);
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

MRC d'Arthabaska
150 Notre-Dame Ouest
Victoriaville (Québec) G6P 1R9

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué, ou sur le site web de la MRC d'Arthabaska à l'adresse suivante : [Demande de révision à l'égard du rôle d'évaluation foncière](#).
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 137 de la MRC d'Arthabaska et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Louis-de-Blandford ce 16 septembre 2026.



Mélanie Allaire,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

**OBJET : Avis public du dépôt de rôle d'évaluation foncière de la Municipalité
de Saint-Louis-de-Blandford pour le rôle 2027-2028-2029**

Je, soussigné(e), Mélanie Allaire directrice générale et greffière-trésorière de la
Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford, demeurant à Saint-Louis-de-Blandford, certifie
sous déclaration solennelle avoir publié l'avis public ci-joint en affichant une copie aux
endroits désignés par le Conseil, le 16e jour de septembre 2026.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 16 septembre 2026.


Mélanie Allaire,
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

RÔLE 2027-2028-2029

Avis public vous est donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford pour le rôle triennal d'évaluation foncière concernant les années **2027-2028-2029**, celui-ci étant déposé au bureau de la présente municipalité le 16 septembre 2026. Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal, durant les heures d'ouverture régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, l'avis est également donné à toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien, dont elle-même ou une autre personne, est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

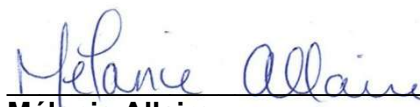
Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2027 (**au plus tard le 30 avril 2027**);
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

MRC d'Arthabaska
150 Notre-Dame Ouest
Victoriaville (Québec) G6P 1R9

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué, ou sur le site web de la MRC d'Arthabaska à l'adresse suivante : [Demande de révision à l'égard du rôle d'évaluation foncière](#).
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 137 de la MRC d'Arthabaska et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Louis-de-Blandford ce 16 septembre 2026.



Mélanie Allaire,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

**OBJET : Avis public du dépôt de rôle d'évaluation foncière de la Municipalité
 de Saint-Louis-de-Blandford pour le rôle 2027-2028-2029**

Je, soussigné(e), Mélanie Allaire directrice générale et greffière-trésorière de la
Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford, demeurant à Saint-Louis-de-Blandford, certifie
sous déclaration solennelle avoir publié l'avis public ci-joint en affichant une copie aux
endroits désignés par le Conseil, le 16e jour de septembre 2026.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 16 septembre 2026.



Mélanie Allaire,
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

RÔLE 2027-2028-2029

Avis public vous est donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford pour le rôle triennal d'évaluation foncière concernant les années **2027-2028-2029**, celui-ci étant déposé au bureau de la présente municipalité le 16 septembre 2026. Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal, durant les heures d'ouverture régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, l'avis est également donné à toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien, dont elle-même ou une autre personne, est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

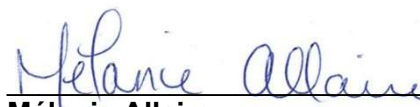
Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2027 (**au plus tard le 30 avril 2027**);
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

MRC d'Arthabaska
150 Notre-Dame Ouest
Victoriaville (Québec) G6P 1R9

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué, ou sur le site web de la MRC d'Arthabaska à l'adresse suivante : [Demande de révision à l'égard du rôle d'évaluation foncière](#).
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 137 de la MRC d'Arthabaska et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Louis-de-Blandford ce 16 septembre 2026.



Mélanie Allaire,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

**OBJET : Avis public du dépôt de rôle d'évaluation foncière de la Municipalité
 de Saint-Louis-de-Blandford pour le rôle 2027-2028-2029**

Je, soussigné(e), Mélanie Allaire directrice générale et greffière-trésorière de la
Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford, demeurant à Saint-Louis-de-Blandford, certifie
sous déclaration solennelle avoir publié l'avis public ci-joint en affichant une copie aux
endroits désignés par le Conseil, le 16e jour de septembre 2026.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 16 septembre 2026.



Mélanie Allaire,
Directrice générale et greffière-trésorière